AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP 22-6-7711422

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"

(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY LES AUBRAIS

Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux

93, RUE DE CURAMBOURG

45400 FLEURY LES AUBRAIS

C. C. P. : La Source 4604-25 C

BULLETIN TECHNIQUE N° 150 — 21 JUIN 1977

VIGNES

MILDIOU

Dans les zones où les premiers foyers de mildiou ont été découverts, de nouvelles taches sont apparues. Elles sont dues aux repiquages qui ont eu lieu à la faveur de nombreuses pluies orageuses qui sont survenues depuis le 5 Juin.

Les premières taches de la maladie ont déjà été observées sur grappes. Actuellement des taches de mildiou ont été signalées à la Station d'Avertissements Agricoles dans les départements suivants : Cher, Indre, Indre-et-Loire et Loir-et-Cher.

En raison des pluies orageuses de ces derniers jours qui ont lessivé le dernier traitement, du développement rapide de la végétation et du risque d'une extension importante de la maladie, un nouveau traitement est conseillé dès réception de ce bulletin.

La végétation de la vigne est actuellement à un stade très sensible à la maladie et il est donc très important d'assurer un traitement soigné pour bien protéger l'ensemble des feuilles et des grappes.

Il est rappelé, surtout pour les vignes où la maladie a déjà été observée et en cas de pluies persistantes, si le traitement a été lessivé par 20 mm de pluie, qu'une nouvelle application doit être exécutée immédiatement sans attendre un nouvel avis de la Station d'Avertissements Agricoles.

Pour les vignes où des taches de mildiou existent et qui n'auraient pas pu être protégées préventivement avant une pluie contaminatrice, par un fongicide, il est conseillé d'éxécuter une application avant le troisième jour qui suit le début de la pluie contaminatrice en utilisant un fongicide contenant du DPX 3217.

En effet, cette nouvelle matière active est systémique et possède une légère action curative. Afin de compléter sa très faible rémanence, cette nouvelle matière active est associée au Mancozèbe à raison de 4 % de DPX 3217 et de 46,5 % de Mancozèbe. Cette association est commercialisée sous les noms de REMILTINE (Sandoz) et de Fulvax (La Quinoléïne) et s'utilise à raison de 0,3 kg/hl de produit commercial.

Dans le cadre du concours pour la détection des foyers primaires de mildiou, il est toujours demandé aux viticulteurs de bien vouloir envoyer au Service de la Protection des Végétaux les premières taches de mildiou qu'ils pourraient trouver dans leurs vignes.

BLACK-ROT

Les premières taches de Black-rot viennent d'être observées.

Le traitement dirigé contre le mildiou sera également efficace contre le black-rot à condition d'utiliser alors un fongicide efficace contre cette maladie et à la dose nécessaire.

Il est rappelé que les traitements conseillés contre le Black-rot sont obligatoires dans tous les vignobles situés dans les communes qui ont été déclarées contaminées par un arrêté préfectoral : la liste en a été communiquée dans le Bulletin du 6 Mai.

BOTRYTIS

Des taches sur feuilles parfois nombreuses sont observées. Dans les vignes portant des taches de Botrytis il est préférable de choisir un fongicide actif contre le mildiou et le botrytis (Dichlofluanide, Folpel ou associations diverses).

OIDIUM

Les conditions climatiques demeurent favorables à l'oïdium dont les manifestations sont parfois importantes dans certaines vignes. Il convient donc de profiter du traitement dirigé contre le mildiou pour combattre l'oïdium dans les vignes sensibles.

P. 1109

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

VERS DE LA GRAPPE

Des papillons sont toujours capturés dans certains pièges mais les conditions climatiques sont assez défavorables à l'évolution de ces ravageurs.

Toutefois, dans les vignes habituellement infestées et surtout si le traitement indiqué dans le bulletin technique du 7 Juin n'a pas été réalisé, il est conseillé d'effectuer des sondages afin d'intervenir dès que la présence de "glomérules" indique une activité des ces ravageurs. S'il y a lieu on pourra alors profiter du traitement dirigé contre le mildiou pour réaliser un traitement mixte.

/ ARBRES FRUITIERS /

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le premier vol se poursuit : les sorties en élevages et les captures en pièges sexuels ont toujours lieu. Bien que les conditions climatiques soient assez peu favorables à l'activité du carpocapse, des pontes ont été déposées et la durée d'incubation des oeufs est particulièrement longue par suite des températures relativement fraîches.

Les pluies ayant été suffisamment abondantes dans de nombreuses régions, le traitement conseillé dans le Bulletin du 8 Juin n'assure plus une efficacité suffisante et il convient donc de la renouveler avant la fin de la semaine.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les projections d'ascospores sont terminées. Les taches de tavelure sont parfois nombreuses dans certains vergers et il est conseillé de profiter du traitement contre le carpocapse pour assurer une nouvelle protection fongicide des arbres.

Les conditions climatiques actuelles sont très favorables aux repiquages et dans les vergers où des taches sont présentes, la lutte contre ces maladies devra être poursuivie avec soin jusqu'à la récolte en fonction des grossissement des fruits et du lessivage par les pluies.

OIDIUM

Il y a lieu de poursuivre la lutte contre cette maladie.

PSYLLES - PUCERONS

Il est conseillé de continuer la surveillance des vergers vis-à-vis de ces ravageurs afin d'intervenir le cas échéant.

/ POMMES DE TERRE /

MILDIOU

Bien que les conditions climatiques soient favorables au développement de cette maladie, aucune tache de mildiou n'a encore été découverte jusqu'à ce jour.

Si le traitement conseillé dans le Bulletin technique du 8 Juin n'a pas été réalisé il convient de l'effectuer avant la fin de la semaine.

Dans le cadre du concours pour la détection des foyers primaires de mildiou, nous demandons aux agriculteurs de bien vouloir nous envoyer les premières taches de maladie qu'ils pourraient trouver dans leurs cultures ou sur des repousses issues même de tas de déchets.

DORYPHORE

S'il est observé que les larves de doryphores atteignent la taille d'un grain de blé, il est obligatoire de lutter contre cet insecte. Ce traitement pourra être associé avec celui qui est dirigé contre le mildiou.

/ CULTURES LEGUMIERES /

TORDEUSE DU POIS

Le vol se poursuit en élevage. Si un traitement a été effectué conformément aux indications données dans le Bulletin du 8 Juin et si ce traitement n'assure plus une efficacité suffisante, notamment à cause du lessivage et du développement de la végétation, une nouvelle application pourra être envisagée au début de la semaine prochaine. Si aucun traitement n'a encore été réalisé, notamment sur les cultures tardives, il conviendra de l'effectuer lorsque les premières gousses sont formées.

Ces conseils ne concernent que les régions habituellement infestées par ce ravageur.

SEPTORIOSE DU CELERI

Les pluies orageuses sont très favorables à l'apparition et au développement de la maladie. La protection des cultures doit donc être assurée avec l'un des fongicides cités dans le Bulletin tecnique n° 133 du 1er Avril 1977. Cette protection sera poursuivie en tenant compte du développement de la végétation et du lessivage par les pluies ou les arrosages.

.../...

PYRALE DU MAIS

/ MAIS /

Les premières sorties en cage d'élevage et dans la nature ont été observées depuis déjà quelques jours mais il est encore trop tôt pour intervenir. Nos prochains bulletins vous tiendront informés de la situation.

RESUME DE LA SITUATION PHYTOSANITAIRE DES CEREALES DANS LA REGION "CENTRE"

/ MALADIES /

Une certaine progression a été enregistrée pour toutes les maladies ces derniers jours et des attaques sur épis sont fréquemment observées, mais dans la majorité des cas il est maintenant trop tard pour intervenir.

PUCERONS

/ RAVAGEURS /

* Sur blé d'hiver :

- Tous les blés ayant atteint le stade pâteux ne sont plus sensibles et il est donc inutile d'intervenir.

- Pour ceux qui n'ont pas encore atteint la fin du stade laiteux une surveillance est toujours nécessaire car les populations de pucerons sont toujours en augmentation malgré l'action de plus en plus importante des mycoses, des parasites et des prédateurs et des pluies violentes enregistrées la semaine dernière. Une attention toute particulière doit être réservée à toutes les parcelles non traitées ainsi qu'à celles où une intervention remonte à plus de trois semaines, des recolonisations importantes étant constatées.

* Sur orge de printemps :

Rarement plus de 20 % des épis sont colonisés ; il faut cependant noter que dans certains secteurs notamment la région délimitée par OUCQUES, MOREE, OUZOUER LE MARCHE et CHATEAUDUN, à la limite des départements d'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher, de nombreuses parcelles sont sur le point d'atteindre le seuil d'intervention fixé pour l'instant, comme pour le blé, à 2 épis sur 3 colonisés par au-moins 5 pucerons.

Nous rappelons que la liste des insecticides autorisés pour lutter contre les pucerons a été donnée dans le bulletin technique du 25 Mai. Les larves de coccinelles, de syrphes et d'hyménoptères parasites étant très nombreuses maintenant, il est indispensable de préférer, en cas d'intervention, des produits spécifiques et de faible rémanence comme le PIRIMICARBE.

La présence d'une faune auxiliaire importante est nécessaire pour assurer la protection des autres cultures colonisées par les pucerons.

CECIDOMYIES DES FLEURS DE BLE

La majorité des cultures ayant maintenant dépassé le stade floraison, elles ne sont plus sensibles aux attaques des cécidomyies des fleurs de blé ; seules quelques cultures tardives du département d'Eure-et-Loir nécessitent encore une surveillance particulière.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"CENTRE",

G. BENAS

P110